

tures qui se montrent au grand jour : elles engendrent une soumission apparente, et le jour où cette contrainte ne pèsera plus sur la conduite de leurs élèves, la détente sera fatale. Le défaut qu'elles voulaient corriger dans telle ou telle enfant reparaitra avec toute la force, d'une réaction habilement conçue et ménagée.

Oui, devant une trop grande sévérité, l'enfant se replie sur elle-même, sa volonté se brise et s'atrophie, son intelligence se trouble, sa sensibilité se déprave, l'enfant coupable n'est pas ramenée dans la voie du devoir et la punition n'a aucune valeur pédagogique.

Si nous nous trouvons en présence d'enfants molles et paresseuses, avant de punir, essayons de les captiver, donnons-leur les motifs des efforts que nous exigeons d'elles, développons en elles avec discernement, le besoin de curiosité et d'activité cérébrale. Cherchons si cette incapacité à l'effort soutenu d'attention ne dépend pas "d'une maladie formelle, du moins d'une nutrition ralentie, d'un fonctionnement languissant du cerveau" (1).

Il y a un cas cependant où la punition est fort à sa place. — C'est dans l'obstination. Quand un enfant refuse d'abord de faire telle ou telle action, il est ordinairement mauvais de l'y contraindre, l'enfant s'obstine et c'est bien rare qu'elle se soumette. Après un premier avertissement bien maternel, infligeons une punition, mais n'exigeons pas ensuite que l'enfant exécute l'acte qu'elle avait refusé d'exécuter. Dans ce cas ne parlez plus du point contesté, vous avez sauvé votre dignité sans blesser celle de l'enfant.

Quelle que soit la faute que nous désirons atteindre, quel que soit le défaut que nous voulons déraciner, tous les moyens que nous employons doivent tendre à l'amendement moral de l'enfant, voilà toute la valeur pédagogique de la punition.

Si la punition est utile dans certains cas pour ramener l'enfant à son devoir, la récompense l'est aussi pour l'aider à persévérer et l'exciter au travail.

La récompense la meilleure peut-être de toutes, c'est l'éloge. L'éloge n'est pas seulement légitime et permis, il est une justice, il est dû, il fait vibrer le sentiment de l'honneur sans éveiller aucune idée d'intérêt.

Pour conserver à l'éloge sa valeur pédagogique, il doit être donné avec mesure.

"Bien décerner l'éloge, nous dit Mgr Dupanloup (2), c'est susciter le courage, la confiance, l'ardeur... C'est un point d'appui qu'il est impossible de négliger dans l'éducation."

Un autre principe d'action qui maintient l'ordre et excite l'enfant au travail, c'est l'émulation. Certains pédagogues condamnent l'émulation qui, disent-ils, engendre l'envie, la rivalité jalouse.

L'enfant ne peut être entraîné au travail par une seule idée du devoir à accomplir, ses instincts personnels ont besoin d'être en jeu.

"L'émulation n'est pas précisément l'envie de faire le mieux qu'il est

(1) Dr Fleury : *Le corps et l'âme de l'enfant*.

(2) *De la haute éducation intellectuelle*, t. II, liv. VI, ch. IV.